



Le Centre de Gestion de Loire-Atlantique situé sur l'île Beaulieu à proximité du pont Eric Tabarly

Les prestations 2022

DU CDG 44

Les experts en ressources humaines
de Loire-Atlantique



Sommaire

Le mot du Président	p. 3
Notre raison d'être	p. 4
Notre projet à votre service	p. 4
Notre ambition	
Notre ligne	
Un CDG avec un rayonnement départemental	p.5
Une équipe au service du territoire	
La coopération des 5 CDG des Pays de la Loire	
Des talents au service du territoire	p. 6
Un Bureau mobilisé	p. 7
Nos six directions expertes	p. 8
Les chiffres clés	p. 9
Des prestations adaptées à vos besoins	p. 10

Des prestations revisitées à la lumière de vos attentes usagers



Au CDG44, nous savons comme chacune et chacun d'entre vous combien les métamorphoses de l'environnement public de ces 10 dernières années impactent nos organisations. Et le CDG44 n'y échappe pas, c'est la raison pour laquelle nous avons engagé notre transformation.

Notre ambition ?

Un CDG vertueux, capable d'innover, de s'adapter. Un CDG au service de l'intérêt général et du bien commun, cœur de nos missions, éléments fondateurs de notre travail quotidien auprès de vous.

Grâce à la mobilisation des élus, des équipes du CDG44 et à l'appui de nombreux partenaires, tout au long de 2021, notre organisation a été repensée avec un seul but : faire face à vos besoins et vos attentes pour les 5 à 10 ans à venir, sans négliger l'action du quotidien pour vous aider, vous accompagner.

Les premiers résultats sont là : remise en route du secteur médecine, élargissement de nos capacités de réponse en termes d'emploi, développement de notre offre de service archives, trajectoire financière redressée...

Toujours plus près de vous

Notre évolution se poursuivra en 2022, avec la mise en place d'actions nouvelles autour de l'attractivité de l'emploi public et de nos offres de service en matière de remplacements et renforts, des approches pluridisciplinaires en matière de santé au travail, la structuration de notre offre statutaire et juridique, la mise en place d'une politique d'accueil multicanale et centrée sur l'utilisateur...

Je vous invite donc à découvrir notre catalogue de prestations 2022 revisité à la lumière de vos attentes. Il vous propose un classement de nos services par mots-clés via un index ou directement dans le moteur de recherche.

N'hésitez pas à nous solliciter : ensemble, plus haut, plus forts !

Philip Squelard

Président du Centre de Gestion
de Loire-Atlantique



Notre raison d'être

Le CDG de Loire-Atlantique est un établissement public qui intervient sur tous les champs des ressources humaines. Il interagit à l'échelle régionale et nationale. Il contribue avec l'ensemble des acteurs territoriaux au développement d'une action publique durable, vertueuse et performante.

Pluridisciplinaires et fines connaisseuses des défis auxquels vous devez faire face, les équipes du CDG44 développent des services au plus près de vos besoins.

L'innovation l'expérimentation, la coproduction avec les parties prenantes du territoire et l'adaptation continue sont au cœur de nos projets et de nos actions.

Notre projet à votre service

Notre nouveau projet de mandature s'appuie sur un solide diagnostic des besoins du territoire en matière de

ressources humaines pour les 5 à 10 ans à venir, conduit auprès des 310 collectivités et établissements publics de Loire-Atlantique.

Ainsi, nos 4 enjeux prioritaires pour 2020-2026 sont :



la qualité de vie au travail



l'accompagnement des employeurs publics territoriaux dans le management et la gestion des ressources humaines



des approches expertes dans le pilotage des carrières en cohérence avec les réalités locales



le soutien à un service public durable et responsable

Notre ambition

Devenir un acteur incontournable du territoire grâce à notre capacité d'adaptation en continu et d'innovation au service des collectivités locales et des établissements publics, dans un environnement en mutation.

Notre ligne

Un plan de développement qui vise performance, expérimentation, innovation, coopérations et proximité.

Un CDG avec un rayonnement départemental

1,429 millions

(source Insee - 2019)

d'habitants en Loire-Atlantique

6

groupements de communes

307

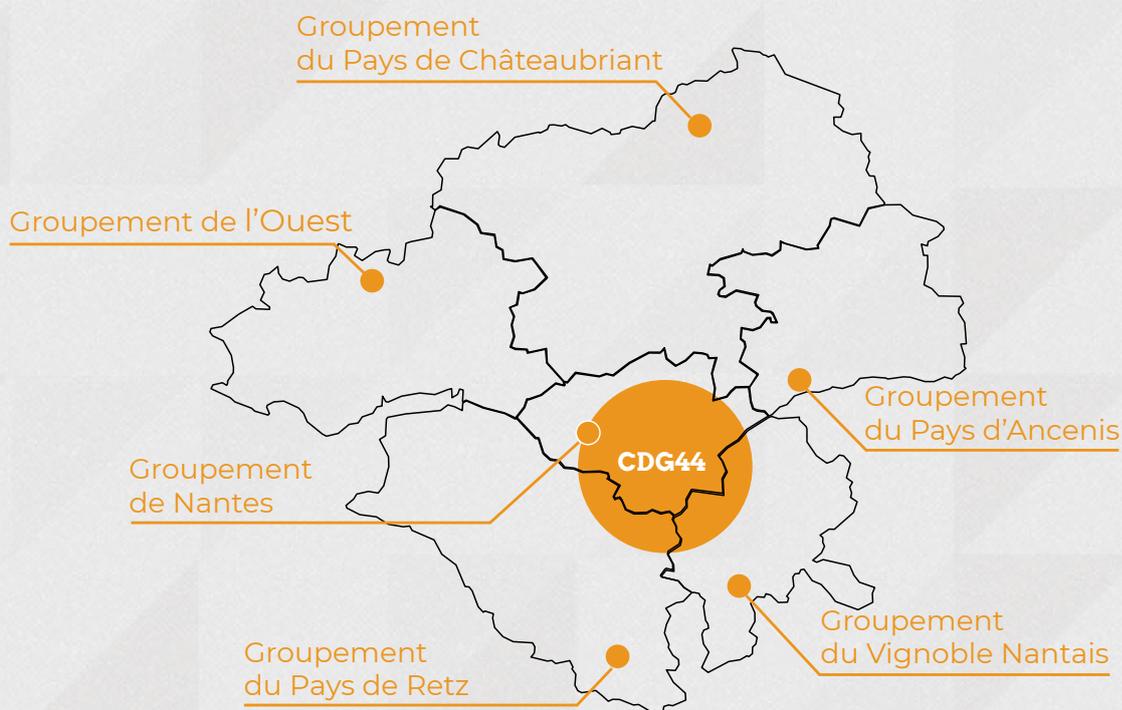
collectivités et établissements publics

17

intercommunalités

13 531

carrières gérées



La coopération des 5 CDG des Pays de la Loire

« Le projet de schéma de coordination, mutualisation et spécialisation des 5 Centres de Gestion des Pays de la Loire permettra demain d'améliorer la cohérence et la complémentarité de leurs interventions pour rendre une offre de service qualitative et pertinente à l'échelle régionale. »



Des talents au service du territoire

Notre 1^{er} engagement : vous satisfaire !

Réactivité, écoute de vos besoins et coopération sont au cœur de nos valeurs, avec un objectif : contribuer au déploiement d'un service public moderne, fiable et réaliste.

Nos talents

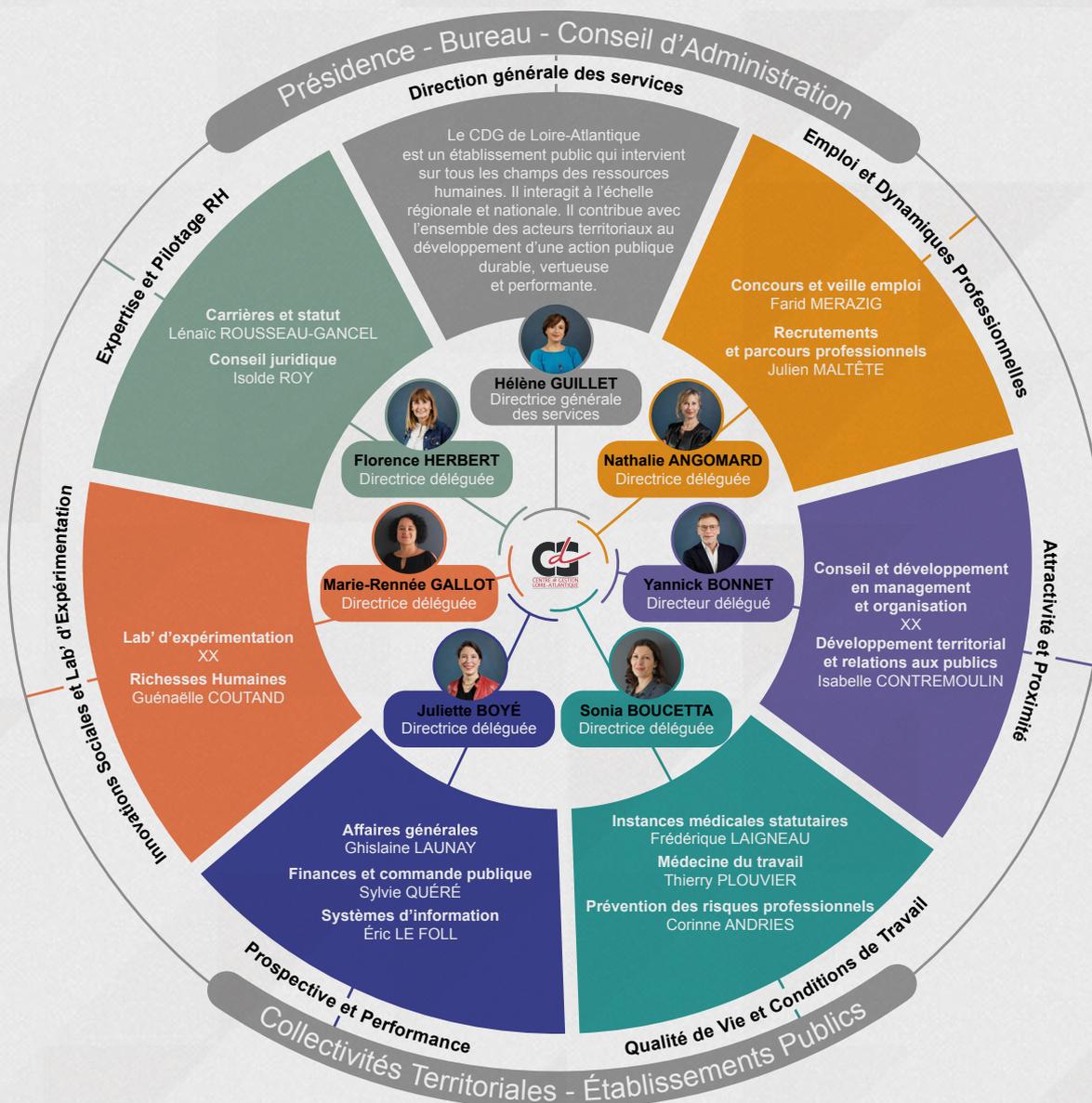


1 direction générale
6 directions déléguées



95 agents
et toute la palette des métiers des ressources humaines au service du territoire départemental

Une organisation repensée





CA du CDG44 - Juin 2021 - Saint-Sébastien-sur-Loire

©g.launay.cdg44

Un Bureau mobilisé



Philip SQUELARD
Président,
Conseiller municipal
de Trans-sur-Erdre



Pascal PRAS
1^{er} vice-président,
Maire de Saint-Jean-de-Boiseau
Délégué à l'Éthique
et à la responsabilité sociétale



Laurent TURQUOIS
2^{ème} vice-président,
Maire de Saint-Sébastien-sur-Loire
Délégué à la Prospective
et au développement territorial



Jean-Michel BUF
3^{ème} vice-président,
Maire de Blain
Délégué à la Proximité
et au numérique



Karine PAVIZA
4^{ème} vice-présidente,
Maire de Geneston
Déléguée à l'Emploi
et aux trajectoires
professionnelles



Nicolas CRIAUD
Administrateur délégué,
Maire de Guérande
Soutien de la 4^{ème}
vice-présidence

Nos six directions expertes

Qualité de Vie et Conditions de travail (DQVCT)

La direction QVCT impulse la mise en synergie et en réseau autour des problématiques de qualité de vie au travail et joue un rôle de facilitateur. Dans une logique de pluridisciplinarité, elle répond aux besoins spécifiques des employeurs publics en développant une écoute active et anticipatrice. Elle impulse des expérimentations et accompagne les transformations au bénéfice de l'amélioration de la QVCT et de la qualité du service public.

Emploi et Dynamiques Professionnelles (DEDP)

Par sa fine connaissance des besoins et des enjeux autour de l'emploi public, la DEDP développe une offre de service efficiente et appropriée à la diversité des besoins des employeurs territoriaux et de leurs agents. Elle impulse, au sein du Centre de Gestion et dans un esprit de coopération et de partenariats, le développement d'une « marque employeur de territoire » en adéquation avec son socle de compétences et les besoins.

Expertise et Pilotage RH (DEPRH)

La DEPRH agit dans un esprit de coopération pour soutenir les collectivités et les établissements publics dans le développement de politiques RH modernes, durables et innovantes. Partenaire juridique et statutaire du quotidien en matière de ressources humaines, cette direction pilote une gestion experte, sécurisée et réactive des ressources humaines au service des employeurs publics. Elle met à disposition ses compétences en matière de réglementation et de dialogue social.

Attractivité et Proximité (DAP)

A l'écoute des évolutions sociétales et des besoins des employeurs territoriaux, dans le cadre de partenariats élargis, la DAP impulse le développement et la mise en œuvre de réponses coordonnées et innovantes, adaptées à la diversité des enjeux actuels et futurs des collectivités et des établissements publics du département de Loire-Atlantique. Elle contribue aux dynamiques de territoires, favorise les mises en synergie et les complémentarités et participe, par son action, à la valeur durable du CDG44.

Prospective et Performance (DPP)

À l'écoute des besoins internes et externes, la DPP pilote la stratégie financière, les systèmes d'information et les modes opératoires de la gouvernance du Centre de Gestion. Elle impulse la diffusion d'une culture de l'anticipation et de la performance. Elle facilite la mise en œuvre des offres de service du Centre de Gestion sur le territoire. Elle contribue au développement et au déploiement de la transversalité et de nouveaux modes de coopération.

Innovations Sociales et Lab' d'Expérimentation (DISLE)

Partenaire stratégique transversal, la direction Innovations Sociales et Lab' d'Expérimentation impulse une politique sociale et sociétale performante au sein du Centre de Gestion, transposable sur le territoire. Elle vise à amplifier l'attractivité, grâce à des méthodes novatrices. Elle développe une politique d'innovation et d'expérimentation. Elle concourt à la responsabilisation des agents du Centre de Gestion et au développement des collectifs de travail, elle contribue à la modélisation.

Les chiffres-clés

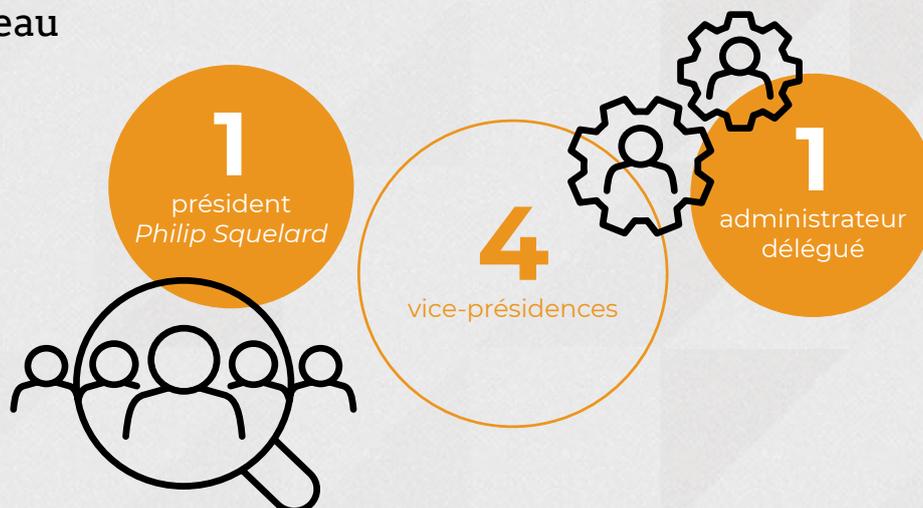
DU CDG 44

Nos usagers, les employeurs territoriaux

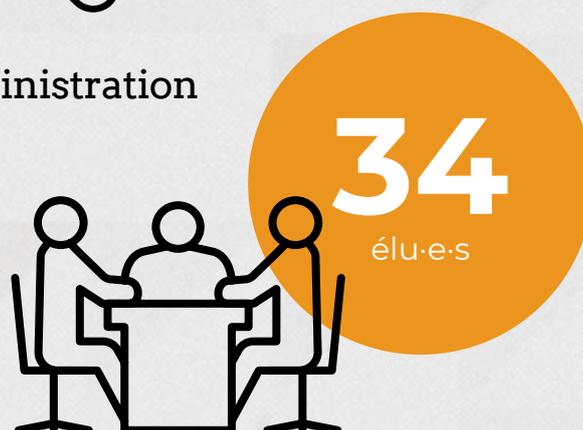


Notre gouvernance

Un Bureau



Un Conseil d'Administration





Des prestations adaptées à vos besoins

Tarifs et modes de collaboration

- > **Une convention cadre** : des actions en adéquation avec vos problématiques en ressources humaines, quels que soient la taille, la localisation et les métiers de votre organisation.
- > **Des réponses sur-mesure** mises en place après une évaluation précise de vos attentes.
- > **Un socle de prestations mutualisées** pour répondre à vos obligations d'employeur public.
- > **L'accès à des prestations complémentaires** pour accompagner vos problématiques spécifiques.



Comment ?

Pour toute demande, contactez directement le Centre de Gestion de Loire-Atlantique par téléphone ou par mail à accueil@cdg44.fr ou complétez le formulaire sur le site internet www.cdg-44.fr.

Votre cotisation annuelle permet de bénéficier de l'ensemble des prestations socle. Elle est calculée sur la base du nombre d'agents employés par votre collectivité au 1^{er} janvier.

Les prestations complémentaires sont facturées sur la base d'un tarif à la journée d'intervention ou à la prestation selon la nature de la demande. Le montant total de chaque intervention fait l'objet d'un devis détaillé, après une analyse de vos besoins.

Si vous êtes une collectivité non-affiliée au CDG 44, vous pouvez, via une convention, bénéficier des prestations du socle commun

Votre effectif est au moins de 350 fonctionnaires à temps complet. Vous pouvez nous saisir pour :

- Accéder aux instances médicales et sociales (secrétariat du conseil médical),
- Obtenir une assistance juridique statutaire,
- Engager une médiation préalable obligatoire,
- Avoir accès au référent déontologue,
- Être conseillé dans le cadre de la procédure du recours administratif préalable.

Notre catalogue des prestations 2022

65 prestations gérées par les équipes du CDG44
Une organisation par thématiques

 prestation comprise
dans votre cotisation

 prestation sur tarif

 Soyez acteur de l'emploi
public dans le 44

ATTRACTIVITE ET PROXIMITE

Conseil en développement, en management et organisation

Accompagnement à la gestion des données (prestation sur tarif)

Former des référents-archives pour coordonner vos actions d'archivage. Sensibiliser vos agents producteurs au préarchivage. Rédiger des tableaux de gestion de vos documents (durées de conservation).

PERSONNE RESSOURCE **Mélanie PÉCOT**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **archives@cdg44.fr**

Accompagnement des projets RH (prestation sur tarif)

Vous conseiller et vous accompagner dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement.

PERSONNES RESSOURCE **Hélène GIRAUD et Patrick MOREAU**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **conseilrh@cdg44.fr**

Aide au récolement réglementaire post-électoral des archives (élections municipales et communautaires) (prestation sur tarif)

Vérifier la présence et l'état de vos archives.

Rédiger le procès-verbal et l'inventaire sommaire attestant le transfert de responsabilités de vos archives d'un mandat à l'autre.

PERSONNE RESSOURCE **Mélanie PÉCOT**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

Analyse de profil personnel (prestation sur tarif)

Vous aider à prendre la bonne décision dans le cadre du recrutement d'un collaborateur.

PERSONNE RESSOURCE **Hélène GIRAUD**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **conseilrh@cdg44.fr**

Ateliers inter-collectivités (prestation sur tarif)

Construire avec vous et avec plusieurs collectivités des solutions concrètes en réponse à vos problèmes d'aujourd'hui.

PERSONNES RESSOURCE **Hélène GIRAUD et Patrick MOREAU**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **conseilrh@cdg44.fr**

Coaching (prestation sur tarif)

Accompagner individuellement un de vos agents ou un de vos managers pour identifier et mobiliser ses ressources dans le cadre d'une volonté de changement.
Fiche de prestation détaillée sur demande.

PERSONNE RESSOURCE **Hélène GIRAUD**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **conseilrh@cdg44.fr**

Entretien interpersonnel, prise de recul, remobilisation (prestation sur tarif)

Aider un de vos agents à prendre du recul, à se remobiliser, à se remotiver.

PERSONNE RESSOURCE **Hélène GIRAUD**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **conseilrh@cdg44.fr**

Maintenance des archives papier (prestation sur tarif)

Mettre à jour le classement initial et traiter l'accroissement documentaire de vos services depuis la dernière intervention de l'archiviste du CDG44, antérieure à 6 ans.

PERSONNE RESSOURCE **Mélanie PÉCOT**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **archives@cdg44.fr**

Management (prestation sur tarif)

Accompagner vos managers. Les soutenir ponctuellement, individuellement ou collectivement dans le but de trouver des solutions aux situations managériales qui préoccupent un de vos cadres ou une équipe de cadres.

PERSONNES RESSOURCE **Hélène GIRAUD et Patrick MOREAU**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **conseilrh@cdg44.fr**

Organisation (prestation sur tarif)

Vous conseiller et vous accompagner dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement.

PERSONNES RESSOURCE **Hélène GIRAUD et Patrick MOREAU**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **conseilrh@cdg44.fr**

Organisation des documents numériques et préparation à l'archivage électronique (prestation sur tarif)

Structurer une arborescence informatique fonctionnelle et performante. Vous sensibiliser aux règles d'utilisation (gestion, règles de nommage).

PERSONNE RESSOURCE **Mélanie PÉCOT**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **archives@cdg44.fr**

Traitement de fonds papier modernes et contemporains (prestation sur tarif)

Réaliser le tri, les éliminations et le classement physique et «intellectuel» réglementaires au sein de vos documents.

PERSONNE RESSOURCE **Mélanie PÉCOT**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **archives@cdg44.fr**

EMPLOI ET DYNAMIQUES PROFESSIONNELLES

Concours et veille emploi

Accompagnement et suivi des lauréats (prestation comprise dans votre cotisation)

Proposer aux lauréats de concours un accompagnement dans leur recherche d'emploi, autour d'une double approche collective et individuelle.

Ce suivi fin et rigoureux doit permettre de disposer de listes d'aptitude à jour.

PERSONNES RESSOURCE **Carole SOUFI et Amanda HUMEAU**

TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**

MAIL **concours@cdg44.fr**

Information concours et examens (prestation comprise dans votre cotisation)

Informez et conseillez vos agents sur les modalités d'accès et/ou d'évolution par voie de concours et d'examens ainsi que sur les métiers de la fonction publique territoriale.

PERSONNES RESSOURCE **Carole SOUFI et Amanda HUMEAU**

TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**

MAIL **concours@cdg44.fr**

Information statut, concours et examens (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous informez et vous conseillez sur les dispositifs adaptés de recrutement et d'évolution par voie de concours et d'examens.

PERSONNES RESSOURCE **Carole SOUFI et Amanda HUMEAU**

TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**

MAIL **concours@cdg44.fr**

Inscription aux concours et examens (prestation comprise dans votre cotisation)

Assurer les inscriptions aux concours et examens professionnels de vos agents dans une démarche simplifiée et planifiée (avec des dates et des modalités qui vous sont communiquées en amont).

PERSONNES RESSOURCE **Carole SOUFI et Amanda HUMEAU**

TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**

MAIL **concours@cdg44.fr**

Inventaire des emplois à pourvoir (prestation comprise dans votre cotisation)

Au moins deux fois par an, recueillir vos besoins en emplois à pourvoir par voie de concours afin de favoriser vos recrutements.

PERSONNES RESSOURCE **Carole SOUFI et Amanda HUMEAU**

TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**

MAIL **concours@cdg44.fr**

Jury de concours et examens professionnels

Fort-e de vos compétences, de votre maîtrise des problématiques territoriales et de leur actualité, vous souhaitez contribuer au recrutement par concours des futurs collaborateurs du service public local.

PERSONNES RESSOURCE **Carole SOUFI et Amanda HUMEAU**

TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**

MAIL **concours@cdg44.fr**

Mise à disposition des listes d'aptitude (prestation comprise dans votre cotisation)

Mettre à votre disposition, et de manière simplifiée, des listes d'aptitude pour faciliter votre recrutement de lauréats de concours. Le Centre de Gestion de Loire-Atlantique joue un rôle d'interface entre les lauréats de concours et les collectivités.

PERSONNES RESSOURCE **Carole SOUFI et Amanda HUMEAU**

TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**

MAIL **concours@cdg44.fr**

Organisation de concours et examens (prestation comprise dans votre cotisation)

Organiser, dans le cadre d'une approche mutualisée, les concours et examens professionnels d'accès aux grades de la fonction publique territoriale, assurant une sélection rigoureuse, adaptée et pertinente des candidats, en réponse à vos besoins et vos attentes.

PERSONNES RESSOURCE **Carole SOUFI et Amanda HUMEAU**

TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**

MAIL **concours@cdg44.fr**

Soutien au recrutement (prestation sur tarif)

Jouer l'interface entre les lauréats de concours et votre collectivité pour assurer la promotion des listes d'aptitude. Vous accompagnez pour faciliter les recrutements dans votre collectivité.

PERSONNES RESSOURCE **Carole SOUFI et Amanda HUMEAU**

TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**

MAIL **concours@cdg44.fr**

Parcours et dynamiques professionnelles

Attractivité de l'emploi public (prestation comprise dans votre cotisation)

Participer à des forums/salons de l'emploi, réunions de lauréats de concours, diffusion d'offres d'emploi, échange sur des projets liés aux difficultés de recrutements ou à l'attractivité de l'emploi public.

PERSONNES RESSOURCE **Julien MALTÊTE et Céline BURGAUD**

TÉLÉPHONE **02 40 20 63 84**

MAIL **emploi@cdg44.fr**

Bourse de l'emploi (DVE et offres) (prestation sur tarif)

Elaborer vos procédures de recrutement : déclaration de création, vacance d'emploi et diffusion de vos offres d'emploi. Nous vous accompagnons dans l'intégralité de ce processus.

PERSONNE RESSOURCE **Céline BURGAUD**

TÉLÉPHONE **02 40 20 63 84**

MAIL **emploi@cdg44.fr**

Déclaration de vacance d'emploi (prestation sur tarif)

Lors de vos recrutements sur emploi permanent, vous effectuez une déclaration de vacance d'emploi qui sera intégrée dans un arrêté transmis au contrôle de légalité. Suite à la nomination de l'agent sur le poste, vous réaliserez la « décision de recrutement » qui clôturera la procédure sur l'extranet Bourse de l'emploi.

PERSONNE RESSOURCE **Céline BURGAUD**

TÉLÉPHONE **02 40 20 63 84**

MAIL **emploi@cdg44.fr**

Diffusion des offres d'emploi (prestation sur tarif)

L'une des étapes du processus de recrutement consiste à diffuser une offre d'emploi qui présente le poste, les missions ainsi que le profil recherché. En transmettant votre offre via l'extranet Bourse de l'emploi, elle sera validée par le service « recrutement et parcours professionnel » puis diffusée sur le site emploi-territorial.fr, ainsi que sur place-emploi-public.gouv.fr. Si vous avez des questions sur la saisie de l'offre, nous vous accompagnons.

PERSONNE RESSOURCE **Céline BURGAUD**

TÉLÉPHONE **02 40 20 63 84**

MAIL **emploi@cdg44.fr**

Missions Remplacement (prestation sur tarif)

Grâce à notre plateforme dématérialisée « Net Remplacement », vous aider à recruter des agents pour des missions de renfort, de remplacement, d'accroissement ponctuel d'activité ou lorsqu'un poste est momentanément vacant. Le CDG44 recrute un agent qui sera mis à disposition dans votre collectivité et gère l'ensemble des démarches administratives (déclaration préalable à l'embauche, établissements des contrats, salaires...).

PERSONNES RESSOURCE **Lydie SIMON et Emmanuelle BORE**

TÉLÉPHONE **02 49 62 43 81**

MAIL **remplacements@cdg44.fr**

Période Préparatoire au Reclassement (PPR) (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous soutenir pendant l'année de Période Préparatoire au Reclassement de votre agent avec un entretien tripartite d'engagement, la préparation de la convention, un rendez-vous intermédiaire d'étape avec la personne, un rendez-vous bilan tripartite pour préparer l'après PPR de l'agent et de vos services.

PERSONNES RESSOURCE **Nadège COÏANIZ, Sophie GUILLEMOT et Hélène LE FESSANT**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **mobilités@cdg44.fr**

Rapport Social Unique (RSU) (prestation comprise dans votre cotisation)

Le rapport social unique (anciennement bilan social) doit être établi chaque année. Le CDG44 met à disposition l'application « données-sociales.fr ». Vous avez la possibilité de sélectionner un pré-remplissage. Nous réceptionnons vos fichiers, les vérifions avant de les valider. Notre validation permet de générer les fiches Repère, fiches synthèse RSU et thématiques : absentéisme, RPS, RSC, RASSCT.

PERSONNES RESSOURCE **Julien MALTÊTE et Céline BURGAUD**

TÉLÉPHONE **02 40 20 63 84**

MAIL **rsu@cdg44.fr**

Recrutement d'un·e apprenti·e (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous souhaitez recruter un·e apprenti·e ? Vous vous interrogez sur la manière de mener ce recrutement, sur les formations par apprentissage, sur comment accompagner un de vos agent·es/futur tuteur·ice d'un·e apprenti·e ? Vous souhaitez des conseils et outils pour accompagner votre apprenti dans sa recherche un emploi ?

PERSONNE RESSOURCE **Julien MALTÊTE**

TÉLÉPHONE **02 40 20 63 84**

Rendez-vous de conseil en évolution professionnelle – 1^{er} niveau

(prestation comprise dans votre cotisation)

Rendez-vous d'information et de conseil en évolution professionnelle de premier niveau d'une durée de 2 heures. L'agent formule sa demande par mail. Un questionnaire préalable à compléter lui est adressé pour confirmer le rendez-vous. Nos conseillers peuvent l'aider sur un projet, sa mise en oeuvre ou sur les outils de sa candidature.

Ce rendez-vous est confidentiel entre l'agent et le conseiller. Il peut se dérouler en présentiel au CDG, par visioconférence ou par téléphone. Il n'y a pas de compte-rendu écrit.

PERSONNES RESSOURCE **Nadège COÏANIZ, Sophie GUILLEMOT et Héléna LE FESSANT**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **mobilités@cdg44.fr**

Rendez-vous Évolution Personnalisée (prestation sur tarif)

Vous souhaitez un accompagnement pour l'un de vos agents qui souhaite ou doit évoluer ou que vous souhaitez faire évoluer ? Nous vous proposons une prestation personnalisée : entretien diagnostic, analyse du parcours, identification des moteurs et valeurs, définition d'un projet (dans le secteur public ou privé), plan d'action, leviers statutaires, méthode de recherche d'emploi et d'analyse d'une offre, aide à la rédaction du CV et lettre de motivation, méthode de l'entretien de recrutement. Un rapport de synthèse vous sera remis lors d'un entretien de fin d'accompagnement.

PERSONNES RESSOURCE **Nadège COÏANIZ, Sophie GUILLEMOT et Héléna LE FESSANT**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **mobilités@cdg44.fr**

Santé au travail et évolution professionnelle [STEP] (prestation comprise dans votre cotisation)

proposer un dispositif collectif d'accompagnement à la reconversion professionnelle pour vos agents avec problématique de santé (physique et/ou psychique) et qui doivent entamer une démarche de réflexion sur une reconversion à court, moyen ou long terme. En partenariat avec le CNFPT.

PERSONNES RESSOURCE **Nadège COIANIZ, Sophie GUILLEMOT et Héléna LE FESSANT**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **mobilités@cdg44.fr**

EXPERTISE ET PILOTAGE RH

Carrière et statut

Aide à la prestation de calcul de l'allocation chômage (prestation sur tarif)

Vous accompagner pour faire face à la complexité de la réglementation en matière d'assurance chômage. Le CDG44 conventionne depuis 2017 avec le CDG85 pour mettre en place une prestation de calcul du montant des ARE (Allocations de Retour à l'Emploi). Cette prestation permet aux CDG de traiter juridiquement et techniquement les demandes de versement des allocations chômage à votre place si vous êtes en situation d'auto-assurance. La prestation inclut le calcul du droit initial, le suivi mensuel de l'allocation ainsi que la délivrance des documents à adresser aux allocataires (par exemple la lettre de notification des droits). Si votre collectivité est adhérente au service Paie, le calcul du droit initial et le suivi mensuel sont inclus dans votre prestation Paie.

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **are@cdg44.fr**

Gestion de la Commission Administrative Paritaire (CAP)

(prestation comprise dans votre cotisation)

Organiser pour vous les CAP (pour chaque catégorie) si votre collectivité est affiliée et que vous sollicitez un avis sur certaines questions relatives à la situation individuelle de vos fonctionnaires.

PERSONNE RESSOURCE **Marie OLLIVIER**

MAIL **cap@cdg44.fr**

POUR SAISINE DÉMATÉRIALISÉE **site du cdg44.fr**

Gestion de la Commission Consultative Paritaire (CCP)

(prestation comprise dans votre cotisation)

Organiser pour vous les CCP (pour chaque catégorie) si votre collectivité est affiliée et que vous sollicitez un avis sur certaines questions relatives à la situation individuelle de vos contractuels.

PERSONNE RESSOURCE **Marie OLLIVIER**

MAIL **cap@cdg44.fr**

POUR SAISINE DÉMATÉRIALISÉE **site du cdg44.fr**

Gestion du Comité technique départemental (CTD)

(prestation comprise dans votre cotisation)

Organiser pour vous le CTD pour les collectivités de moins de 50 agents. Il s'agit d'une instance consultative sur les questions qui relèvent du collectif du travail.

PERSONNE RESSOURCE **Marie OLLIVIER**

MAIL **cap@cdg44.fr**

POUR SAISINE DÉMATÉRIALISÉE **site du cdg44.fr**

Gestion des dossiers Retraite (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous accompagner dans le cadre d'une convention avec la CNRACL (Caisse des Dépôts et Consignations) dans votre obligation d'information de vos agents :

- Vous informer sur la réglementation et les procédures relatives au régime de retraite des fonctionnaires territoriaux affiliés à la CNRACL ;
- Vérifier les dossiers avant leur transmission à la caisse de retraites
 - dématérialisés (CIR, QCIR, simulations, DAP et liquidations) par le biais de la plateforme de la CNRACL PEP'S ,
 - matérialisés (régularisations, validations, Rétablissements), par courrier envoyés au CDG.

Vous informer et vous conseiller sur la gestion d'un dossier de retraite. Répondre à vos demandes d'informations, de simulation ou de retraite.

PERSONNE RESSOURCE **Catherine LONGEPEE**

MAIL **retraitecnacl@cdg44.fr**

Prestation paie (prestation sur tarif)

Saisir les éléments variables de vos paies du mois, les arrêtés relevant de la carrière de vos fonctionnaires.

Calculer, vérifier et mettre à disposition les bulletins de paie de vos agents et de vos élus. Préparer et transmettre la DNS (incluant le prélèvement à la source).

Adhésion + convention : 11 € le bulletin mensuel. *(A noter, une réflexion est en cours sur la tarification de cette prestation)*

PERSONNE RESSOURCE **Lénaïc ROUSSEAU-GANCEL**

MAIL **payes@cdg44.fr**

Suivi carrière des fonctionnaires (prestation comprise dans votre cotisation)

En vue de vous aider dans la gestion de votre personnel, le CDG 44 met à votre disposition un e-service dénommé Extranet Carrière (ou SMD : services métiers déconcentrés). Il vous permet d'accéder directement aux informations figurant dans la base de données alimentée par le service carrière et statut du CDG au vu des arrêtés transmis et saisis sur notre SIRH. Cet accès permet :

- de consolider les informations individuelles des fonctionnaires de la collectivité,
- de compléter ou modifier les informations relatives à la situation personnelle des agents,
- d'éditer les projets d'arrêtés concernant les avancements d'échelon et de reclassement,
- d'accéder aux grilles indiciaires des grades de la fonction publique territoriale.

L'accès à cet Extranet Carrière se fait via notre site internet (cdg44.fr) et à l'aide des identifiants communiqués par le service informatique.

RESSOURCE **Extranet carrières + vos identifiants**

MAIL **carrieres@cdg44.fr**

Expertise juridique

Conseil juridique et statutaire (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous renseigner sur les questions relatives au statut de la fonction publique territoriale. Vous accompagner dans leur gestion quotidienne. Partager notre analyse sur la situation et vous apporter une assistance à la prise de décision, dans le respect de la réglementation. Assurer la veille juridique et vous communiquer les nouveaux textes et jurisprudences via notre site et notre lettre d'info mensuelle.

Les conseillères juridiques sont disponibles tous les jours par mail ou par téléphone, sauf le lundi après-midi. En cas d'indisponibilité d'une conseillère, un RDV téléphonique vous est proposé.

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **juridique@cdg44.fr**

Conseil juridique et statutaire sur documentation

(prestation comprise dans votre cotisation)

Abonnement gratuit à la base documentaire réalisée par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne (BIP) pour accéder à une base de données vaste, complète et synthétique, mise à jour en permanence, qui vous offre une bonne compréhension des règles statutaires avec les références juridiques qui s'y rapportent (environ 700 fiches actualisées), classées par thèmes et sous-thèmes avec la possibilité d'une recherche par mots-clés.

Vous avez aussi accès :

- Aux textes normatifs mis à jour, aux circulaires, aux réponses ministérielles et aux jurisprudences significatives, soit plus de 10.000 documents,
- Au journal des actualités documentaires,
- A un focus sur les éléments marquants de l'actualité statutaire dans la rubrique « au fil de la doc »,
- Ainsi qu'à des fiches valeurs indice et taux relatifs aux éléments de rémunération.

Accès simple depuis la [page d'accueil du site du CDG44](#) avec vos identifiants extranet.

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL juridique@cdg44.fr

Déontologie - Saisine par les agents (prestation comprise dans votre cotisation)

Depuis 2018, le collège de déontologie peut être saisi par tous les agents sur les questions d'ordre général relatives à l'application des règles de déontologie.

La saisine est gratuite. Ce collège est composé de 3 personnalités qualifiées, exerçant leur mission collégalement et en toute indépendance.

Comment saisir le collège de déontologie ?

PAR MAIL

PAR VOIE POSTALE (SOUS PLI CONFIDENTIEL) **CDG44, Collège des déontologues,
6 rue Pen Duick II – CS66225 – 44262 NANTES Cedex 2**

Déontologie - Saisine par l'autorité territoriale (prestation comprise dans votre cotisation)

Le collège de déontologie peut être saisi par l'autorité territoriale uniquement dans les cas de figure suivants :

- Lorsqu'un agent à temps complet fait une demande de temps partiel pour création ou reprise d'entreprise et que la collectivité a un doute sérieux sur la compatibilité de ce projet avec les fonctions exercées par l'agent,
- Lorsqu'un agent qui a cessé ses fonctions (temporairement ou définitivement) depuis moins de 3 ans projette d'exercer une activité privée lucrative et que l'autorité territoriale saisie de cette demande a un doute sérieux sur la compatibilité de cette activité privée avec ses anciennes fonctions,
- Lorsqu'un agent va être recruté ou réintégré sur un emploi dont le niveau hiérarchique ou la nature des fonctions justifient la transmission d'une déclaration d'intérêts. L'agent exerce ou a exercé, les 3 années précédentes une activité privée lucrative et l'autorité territoriale a un doute sérieux sur la compatibilité de cette activité privée avec les nouvelles fonctions exercées dans la collectivité.

Comment saisir le collège de déontologie ?

PAR MAIL

PAR VOIE POSTALE (SOUS PLI CONFIDENTIEL) **CDG44, Collège des déontologues,
6 rue Pen Duick II – CS66225 – 44262 NANTES Cedex 2**

Gestion du conseil de discipline (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous informer sur le rôle et le fonctionnement du conseil de discipline pour les sanctions appliquées à vos fonctionnaires et à vos contractuels.

PERSONNE RESSOURCE **Isolde ROY**

MAIL **discipline@cdg44.fr**

Médiation préalable obligatoire (MPO) (prestation sur tarif : détermination en 2022)

Vous accompagner dans la gestion de conflits interpersonnels. La MPO est un mode alternatif et amiable de règlement des litiges entre vous et vos agents. Fort de trois années d'expérimentation, le CDG 44 propose de vous accompagner dans le règlement de litiges avec les agents, avant toute saisine du juge administratif, dans 7 domaines déterminés par décret. Cette prestation sur adhésion par convention a vocation à pacifier les relations avec les agents de la collectivité, avec l'aide de trois médiateurs formés spécifiquement.

PERSONNE RESSOURCE **Isolde ROY**

TÉLÉPHONE **02 40 70 00 71** (standard)

MAIL **mediation@cdg44.fr**

INNOVATION SOCIALE

Handicap

Conseil et accompagnement sur le handicap (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous conseiller sur la mobilisation des aides financières du FIPHFP, informer et sensibiliser à la question du handicap.

PERSONNE RESSOURCE **Isabelle MEENS**

QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Accompagnement social

Accompagnement social des agents (prestation comprise dans votre cotisation)

Informer, orienter vos agents quant aux problématiques individuelles qu'ils rencontrent. Soutenir les agents dans les situations de changement, d'adaptations professionnelles, en lien avec les situations de santé, et de rupture avec l'environnement professionnel.

PERSONNE RESSOURCE **secrétaire collaboratrice de l'assistante sociale**

TÉLÉPHONE **02 40 20 63 81**

MAIL **servicesocial@cdg44.fr**

Etre un tiers facilitateur neutre dans vos relations avec les agents

(prestation comprise dans votre cotisation)

Favoriser le maintien et/ou le rétablissement du lien entre l'employeur public et l'agent. Vous soutenir dans les problématiques individuelles que vous rencontrez en concourant :

- au maintien en emploi,
- au retour à l'emploi,
- à l'accompagnement vers l'inaptitude.

PERSONNE RESSOURCE **secrétaire collaboratrice de l'assistante sociale**

TÉLÉPHONE **02 40 20 63 81**

MAIL **servicesocial@cdg44.fr**

Expertise sociale (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous aider à repérer et à analyser les incidences collectives du changement ayant un impact sur l'équilibre vie professionnelle et personnelle des agents :

- maintien des liens avec les agents,
- aspects financiers et familiaux.

PERSONNE RESSOURCE **secrétaire collaboratrice de l'assistante sociale**

TÉLÉPHONE **02 40 20 63 81**

MAIL **servicesocial@cdg44.fr**

Conseil médical/instances médicales statutaires

Instances médicales statutaires - nouveau conseil médical (prestation comprise dans votre cotisation)

Assurer le secrétariat du conseil médical pour vous permettre de prendre des décisions administratives pour vos agents en congés pour raison de santé (risques non professionnels et risques professionnels), dans les situations prévues par le statut, en rendant des avis.

PERSONNES RESSOURCES **gestionnaires du Conseil médical**

TÉLÉPHONE **02 40 48 83 57**

Médecine du travail

Conseil en médecine du travail (prestation comprise dans votre cotisation/ sur tarif)

Vous accompagner afin d'éviter toute altération de l'état de santé de vos agents du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les faits de contagion et leur état de santé.

PERSONNES RESSOURCE **assistantes du service médecine de prévention**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **medecine@cdg44.fr**

Visite médicale et entretien infirmier (prestation comprise dans votre cotisation)

Assurer la surveillance médicale de vos agents par la conduite de visites médicales et d'entretiens infirmiers. Vérifier la compatibilité de l'état de santé avec les conditions de travail liées au poste.

PERSONNES RESSOURCE **assistantes du service médecine de prévention**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **medecine@cdg44.fr**

Conseil en milieu de travail (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous conseiller en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail dans vos services, l'hygiène générale de vos locaux et l'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine, la protection de vos agents contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accidents de service ou de maladie à caractère professionnel, l'information sanitaire.

PERSONNES RESSOURCE **assistantes du service médecine de prévention**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **medecine@cdg44.fr**

Prévention des risques psycho-sociaux (prestation comprise dans votre cotisation/ sur tarif)

Vous orienter vers les accompagnements adaptés pour prévenir les risques psychosociaux auxquels peuvent être exposés vos agents.

PERSONNES RESSOURCE **assistantes du service médecine de prévention**

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)

MAIL **medecine@cdg44.fr**

Prévention des risques professionnels

Animation de réseaux (prestation comprise dans votre cotisation)

Dynamiser le réseau des conseiller·ères en prévention et des assistant·es de prévention du département de Loire-Atlantique. Favoriser les échanges de pratiques entre pairs et renforcer la coopération : réunions d'information et de partage d'expérience. Créer des réseaux d'assistants de prévention à l'échelle d'un territoire (communauté de communes par exemple), harmoniser des outils et procédures.

PERSONNES RESSOURCE **secrétariat du service prévention des risques professionnels**

TÉLÉPHONE **02 40 35 84 75**

MAIL **prevention@cdg44.fr**

Conseil en prévention (prestation comprise dans votre cotisation)

Répondre à vos questions d'ordre technique et réglementaire sur la prévention des risques professionnels.

PERSONNES RESSOURCE **secrétariat du service prévention des risques professionnels**

TÉLÉPHONE **02 40 35 84 75**

MAIL **prevention@cdg44.fr**

Conseil en prévention sécurité (prestation comprise dans votre cotisation)

Répondre à vos questions techniques et réglementaires sur la santé et la sécurité.

PERSONNES RESSOURCE **secrétariat du service prévention des risques professionnels**

TÉLÉPHONE **02 40 35 84 75**

MAIL **prevention@cdg44.fr**

Document Unique (DU) (prestation sur tarif)

Vous accompagner dans l'élaboration de votre Document Unique d'évaluation des risques professionnels : accompagnement, méthodologie, outils... sous forme participative.

TÉLÉPHONE **02 40 35 84 75**

MAIL **prevention@cdg44.fr**

Fiches de prévention (prestation comprise dans votre cotisation)

Rédiger et diffuser des fiches thématiques relatives à la prévention des risques professionnels dans le milieu du travail.

TÉLÉPHONE **02 40 35 84 75**

MAIL **prevention@cdg44.fr**

Formation en prévention (prestation comprise dans votre cotisation)

Organiser et planifier les formations obligatoires de vos assistants de prévention dans le cadre d'un partenariat avec le CNFPT.

TÉLÉPHONE **02 40 35 84 75**

MAIL **prevention@cdg44.fr**

Inspection santé et sécurité au travail (prestation sur tarif)

Contrôler les conditions d'application de la réglementation pour les domaines de la santé et de la sécurité au travail. Proposer des mesures de prévention.

PERSONNE RESSOURCE **secrétariat du service prévention des risques professionnels**

TÉLÉPHONE **02 40 35 84 75**

MAIL **prevention@cdg44.fr**

Mission de conseils et d'accompagnement en prévention (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous apporter un éclairage, une expertise et vous accompagner dans vos démarches de prévention des risques professionnels.

PERSONNE RESSOURCE **secrétariat du service prévention des risques professionnels**

TÉLÉPHONE **02 40 35 84 75**

MAIL **prevention@cdg44.fr**

PROSPECTIVE ET PERFORMANCE

Assurance du risque statutaire (prestation sur tarif)

Adhérer au contrat collectif d'assurance du risque statutaire permet le remboursement de tout ou partie du traitement versé aux agents en arrêt pour raison de santé. Vous pouvez bénéficier d'un bouquet de services complémentaires afin d'être accompagné dans la gestion de l'absentéisme dans votre collectivité et faire bénéficier vos agents de dispositifs d'accompagnement (soutien psychologique, maintien dans l'emploi...).

PERSONNE RESSOURCE **Sylvie QUÉRÉ**

MAIL **assurancestatutaire@cdg44.fr**

Couverture prévoyance des agents (prestation sur tarif)

Adhérer au contrat collectif de couverture prévoyance permet à vos agents qui le souhaitent de bénéficier d'une indemnisation en cas de perte de salaire liée aux risques d'incapacité, d'invalidité, d'inaptitude ou de décès.

PERSONNE RESSOURCE **Sylvie QUÉRÉ**

MAIL **conventionprevoyance@cdg44.fr**

Droit syndical (prestation comprise dans votre cotisation)

Rembourser certains frais de personnel liés à l'activité syndicale (DAS), selon les heures attribuées aux agents par les organisations syndicales départementales ; et ASA si vous dépendez du Comité technique départemental (CTD). Les participations aux CAP et CCP ne donnent pas lieu à remboursement.

PERSONNE RESSOURCE **Sylvie QUÉRÉ**

MAIL **assurancestatutaire@cdg44.fr**



Les prestations 2022

DU CDG 44

Les experts en ressources humaines
de Loire-Atlantique

